

---

# NEWSLETTER

## JUILLET/ AOUT / SEPTEMBRE 2021

---

### Actualité jeux d'argent et de hasard

**Article** : Association Addictions France : Publicités pour les paris sportifs : une réglementation efficace s'impose pour lutter contre les addictions (Juillet 2021)

L'enquête de l'Association Addictions France a récemment révélé l'existence d'un **matraquage publicitaire ciblé incitant à l'usage excessif**. En effet, ces publicités représentent 40% d'affiches publicitaires dans les stations de métro à Paris et petite couronne et un quart de publicités télévisées avant les matchs de foot de l'Euro et pendant la mi-temps

L'association dénonce les messages publicitaires contraires aux enjeux de santé publique en matière d'addiction, incitant aux comportements addictifs et entraînant des inégalités sociales face aux comportements à risque :

- 2/3 des mises proviennent de joueurs en situation de précarité
- 6% des joueurs souffrent d'un risque modéré ou excessif d'addiction (1million d'individus)
- 3/4 des parieurs ont moins de 34 ans
- Les jeunes sont six fois plus susceptibles de développer une addiction
- 33% des joueurs ont augmenté les sommes consacrées habituellement aux jeux d'argent depuis le début de la crise sanitaire.
- 70,3% des joueurs sont endettés auprès des banques

C'est pourquoi, Addictions France appelle dès lors à l'adoption d'une « loi Evin pour le jeu ». Appliquée et adaptée aux jeux d'argent, cette loi pourrait permettre de :

- Interdire la diffusion de ces publicités dans les médias que les mineurs sont amenés à consommer régulièrement (télévision, radio, réseaux sociaux)
- Interdire tout affichage aux alentours des établissements scolaires, universitaires et sportifs
- Encadrer strictement les offres promotionnelles
- Définir le contenu des publicités et supprimer les messages purement subjectifs (liés au plaisir unique de jouer, à la fête, aux dons issus des gains...).

- <https://addictions-france.org/presse/publicites-pour-les-paris-sportifs-une-reglementation-efficace-simpose-pour-lutter-contre-les-addictions/>

Sur le même sujet, voir également :

- <https://anj.fr/euro-de-football-et-paris-sportifs-lanj-reunit-les-operateurs-et-annonce-un-plan-daction-energique>

**Article** : Les cryptocasinos, nouvelle offre de jeux d'argent en pleine expansion (septembre 2021)

Depuis peu, les crypto casinos ont fait leur apparition sur internet. Bien qu'illégaux, le phénomène des crypto casinos où tout se joue en crypto monnaie (bitcoin, lite coin ou encore en ethereum) est croissant et inquiète. Ces casinos, basés aux Caraïbes ou dans d'autres paradis fiscaux, pratiquent un marketing extrêmement agressif. Ils n'hésitent pas à massivement sponsoriser des jeunes qui diffusent en live leurs sessions de jeu sur la plateforme de streaming Twitch, bien connue des gamers. Chaque jour, des milliers de jeunes regardent ainsi en direct d'autres jeunes gagner ou perdre l'équivalent de centaines de milliers de dollars en crypto monnaies sur ces casinos.

Ce qui est d'autant plus inquiétant, pour jouer aux crypto casinos, il n'y a pas besoin de cartes bancaire ni de compte Twint. Seul un pseudonyme suffit pour ouvrir un portefeuille virtuel et stocker ses crypto monnaies. La plupart des sites de casinos en ligne ne demandent pas de vérification d'identité. Le jeu en ligne devient anonyme et échappe complètement aux mesures de lutte contre le jeu excessif. Les risques de dépendance sont alors d'autant plus élevés.

- <https://www.grea.ch/publications/les-cryptocasinos-nouvelle-offre-de-jeux-dargent-en-pleine-expansion>

**VIDEO : Enquête - Twitch : le danger des casinos en ligne et leurs streamers** (septembre 2021)

Le directeur juridique de l'ANJ y annonce qu'ils vont se pencher sur cette question ce mois-ci avec le recrutement d'un procureur chargé de déployer pour le compte de l'ANJ la lutte contre cette offre et la publicité qui l'accompagne.

- <https://m.youtube.com/watch?v=XDSmn8UDFIU>

## Actualité jeux vidéo

**Article :** HCSP : Effets de l'exposition des enfants et des jeunes aux écrans (seconde partie) : de l'usage excessif à la dépendance (Juillet 2021)

Suite à son premier avis sur les risques d'exposition aux écrans en décembre 2019, le Haut-Commissariat à la Santé Publique (HCSP) étudie son usage problématique. Avant la pandémie, l'utilisation dysfonctionnelle d'internet touchait environ 13% des jeunes de 12 à 14 ans. Cependant les mesures liées au Covid-19 ont accru l'usage excessif et le recours aux écrans. De nombreux tests ont été développés dans le monde pour mesurer le risque d'addiction aux écrans. Ils doivent être fiables et efficaces pour identifier les jeunes joueurs dépendants ou qui risquent de se tourner vers une consommation problématique. Les producteurs du numérique profitent de ces effets d'addiction et d'attractivité. Ce risque « captatif » peut conduire à des décrochages scolaires.

Parmi ses recommandations, le HCSP préconise de :

- Former les jeunes et leurs familles aux objets numériques, et lorsque les utilisateurs ont la capacité de garder la maîtrise de leur usage, de ne pas médicaliser systématiquement les usages intensifs
  - Renforcer en milieu scolaire les compétences psychosociales et apprendre à verbaliser les émotions suscitées par les images
  - Proposer dans le débat éthique l'exposition des enfants mineurs à des incitations à la violence, au harcèlement, au sexisme et à des influences en lien à l'accès à internet et aux réseaux sociaux.
- <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1074>

## Recherche en cours

L'équipe de recherche de Tours recherche toujours des participants (patients ayant une addiction comportementale) pour son étude sur la cooccurrence d'une addiction comportementale et du Trouble du Déficit de l'Attention avec/sans Hyperactivité

Si vous avez des questions et/ou des patients qui pourraient participer vous pouvez contacter : Sarah El Archi <sarah.elarchi@univ-tours.fr>

## Prochaines dates

- Réunions régionales (en visioconférence) :
  - **Lundi 29 novembre 2021 à 10h.** Thème : il vous sera communiqué prochainement

Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous transmettre votre mail, nous vous enverrons un lien de connexion.
- Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous proposer des dates de formation sur la question du jeu pathologique.
- **Des questions sur cette newsletter, des situations cliniques, nous vous proposons une réunion en visio d'une heure pour échanger le lundi 08 novembre à 14h. Merci de répondre à ce mail si vous êtes intéressé pour y participer.**